

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée en musique :
8^{ème} édition !



Les Cmr se mobilisent de nouveau cette année pour assurer de nombreux ateliers musicaux partout en France lors de la prochaine édition de la « Rentrée en musique », le lundi 2 septembre 2024.

Cet évènement, à l'initiative des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, a pour objectif de marquer de manière positive le début de l'année scolaire et de mettre en avant les vertus éducatives de la **pratique musicale collective**. Cette année encore, les **ministères de l'Éducation nationale et de la Culture** apportent leur soutien aux Cmr pour contribuer à cette opération.

Ce sont ainsi une quarantaine de musiciens intervenants Cmr qui se mobilisent dans plus de 70 établissements scolaires sur une quinzaine de départements.

Au programme : chant choral, apprentissage de mélodies simples, accompagnement instrumental, etc. Certains événements sont placés sous le signe des Jeux olympiques et paralympiques. Chaque intervention dure entre 20 et 45 minutes environ.

QUELQUES INTERVENTIONS PHARES

- Ecole maternelle Jean Rostand 1, 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
Proposé par Romain DACHEUX
Reprise du mash up (danses et chant) du spectacle du mois de juin 2023 d'une durée d'environ 15 minutes
- Ecole élémentaire JJ Rousseau, 26270 LORIOL SUR DRÔME
Proposé par Irène SEBELIN
Reprise de plusieurs chants communs appris en 2023-2024 pour les chanter aux nouveaux CP en guise d'accueil en musique.
- Ecole primaire Manchecourt, 45300 MANCHECOURT
Proposé par Anne-Claire SOURCEAU
Reprise des chants et percussions corporelles du programme 2023-2024

Contact :

Chargée de communication : Amélie DE ALMEIDA |

communication@lescmr.asso.fr | www.lescmr.fr | [Réseaux sociaux](#)

Les Cmr accompagnent leur participation à l'évènement par un dispositif de communication sur les réseaux sociaux. De courtes vidéos présentant le travail des musiciens intervenants et des élèves partout en France sont mises en ligne en direct, pour une communication à suivre sur le compte X [@lesCmr](#), ce lundi 2 septembre.

Le détail et les plus belles images de l'édition 2024 [en ligne ici](#), à venir très prochainement.

Les Cmr, qui sommes-nous ?

Favoriser l'accès à la musique pour tous, tel est notre projet depuis 75 ans. Notre association s'engage au quotidien en faveur de la diffusion de la musique et d'une culture musicale de qualité. S'inscrivant dans les mouvements d'éducation populaire, nos actions contribuent « au vivre ensemble », au respect des droits culturels, à l'éducation à la citoyenneté ou encore à l'éveil du sens critique.

Nos activités reposent sur l'engagement et le financement des collectivités locales partenaires, majoritairement situées en zone rurale.

A propos du métier de Musicien intervenant

Les Cmr conceptualisent et forment au métier de « musicien intervenant » dès 1953. Par la suite, les ministères de la Culture et de l'Education nationale créent en France le diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI) en 1984. Premier employeur de France de musiciens titulaires du DUMI, Les Cmr ont été précurseurs dans la mise en œuvre d'interventions musicales en milieu scolaire, principalement dans des petites communes du monde rural. Grâce aux partenariats construits avec plus de 350 collectivités territoriales qui assurent le financement des interventions musicales, nos 200 musiciens salariés collaborent au quotidien avec les enseignants du premier degré, dans une perspective éducative forte et à long terme, au bénéfice de quelques 130 000 élèves par an.



Rentrée en musique 2023-2024

Contact :

Chargée de communication : Amélie DE ALMEIDA |

communication@lescmr.asso.fr | www.lescmr.fr | [Réseaux sociaux](#)